



**Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
2013-2014**

Licence Professionnelle  
Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

**A la découverte du réseau intercommunal de  
lecture du Haut Limousin.**

**Analyse de la communication et propositions  
d'actions pour la renforcer.**



(source : cabinet d'architecture Spirale)

**Clémentine FOUGERAS**

Stage effectué du 06 janvier au 05 avril 2014

Médiathèque Jean Giraudoux, Bellac

Maître de stage  
Pierre BACLE  
Directeur,  
Médiathèque Jean Giraudoux, Bellac

## Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord M. Bacle et toute l'équipe de la médiathèque de Bellac pour leur accueil chaleureux, leurs conseils, leur aide et la confiance qu'ils m'ont accordée tout au long de mon stage.

Je remercie M. Doumeix, maire de Bellac et président de la communauté de communes du Haut Limousin, ainsi que Mme Guiot, directrice des ressources humaines de la communauté de communes, pour m'avoir donné la possibilité et la chance d'effectuer mon stage dans cette structure.

Enfin, je remercie mon professeur référent, M. Guillerot, bibliothécaire à la Bibliothèque Départementale de Prêt, pour les conseils et l'aide qu'il m'a apporté pour la rédaction de ce travail.

## Droits d'auteur



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 2.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>
<b>1. Le réseau intercommunal de lecture du Haut Limousin :.....</b>	<b>7</b>
<i>1.1. Présentation du réseau de lecture :.....</i>	<i>7</i>
1.1.1. Constitution de la future collection :.....	7
1.1.2. La médiathèque intercommunale Jean Giraudoux :.....	7
1.1.3. Les antennes et les points lecture :.....	10
<i>1.2. Fonctionnement du réseau :.....</i>	<i>10</i>
1.2.1. Les professionnels :.....	10
1.2.2. Les bénévoles :.....	12
1.2.3. Circulation des documents :.....	12
<b>2. La communication au quotidien :.....</b>	<b>14</b>
<i>2.1. Bilan de l'existant :.....</i>	<i>14</i>
2.1.1. Les publics du réseau de lecture :.....	14
2.1.2. Les actions de communication envers les publics (usagers et non-usagers) :.....	16
2.1.3. Communication avec les écoles et les publics dits « empêchés » :.....	18
<i>2.2. La communication interne :.....</i>	<i>19</i>
2.2.1. Les points faibles :.....	19
2.2.2. Des évolutions à venir :.....	20
<b>3. Propositions d'actions de communication :.....</b>	<b>22</b>
<i>3.1. Le site Internet du réseau de lecture.....</i>	<i>22</i>
3.1.1. Les bibliothèques et Internet.....	22
3.1.2. Le portail du réseau de lecture du Haut Limousin.....	22
3.1.3. Des modèles à suivre :.....	24
<i>3.2. Actions de communication diverses à mettre en place :.....</i>	<i>25</i>
3.2.1. Comment développer la communication quotidienne ?.....	26
3.2.2. Comment solliciter davantage les enfants et les adolescents ?.....	28
3.2.3. Quelles animations proposer aux adultes ?.....	31
<b>Conclusion.....</b>	<b>34</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>35</b>
<b>Table des annexes.....</b>	<b>37</b>

## **Index des illustrations**

Figure n°1 : l'espace jeunesse et le secteur adulte de la médiathèque de Bellac .....	8
Figure n°2 : la salle d'animation de la médiathèque de Bellac .....	9
Figure n°3 : les espaces réservés aux bibliothécaires .....	11

## Introduction

La communauté de communes du Haut Limousin est constituée de dix-huit communes, soit 13 280 habitants en 2013. Avant la création du réseau intercommunal de lecture en 2012, l'offre documentaire dans le nord de la Haute-Vienne était essentiellement représentée par la bibliothèque municipale de Bellac, qui rassemblait près de sept mille documents. Sur l'intercommunalité, il existait également deux bibliothèques associatives (une à Mézières-sur-Issoire et l'autre à Bussière-Poitevine), et une autre bibliothèque municipale, à Nouic (qui était tenue par la secrétaire de mairie). Il y avait aussi quelques dépôts de livres, entreposés généralement dans les mairies et gérés par les employés municipaux. Cependant, rien n'était informatisé, les prêts et les retours étaient notés dans des cahiers et ces sites n'étaient pas en relation les uns avec les autres. Ainsi, l'offre documentaire sur l'ensemble de l'intercommunalité restait peu évoluée, car de nombreuses communes ne disposaient pas de service de lecture publique de proximité.

Afin de remédier à ce problème, M. Doumeix, président de la communauté de communes du Haut-Limousin et maire de Bellac jusqu'en avril 2014, a proposé de créer un réseau intercommunal de lecture, permettant de rendre la culture accessible à l'ensemble de la population du territoire. Celui-ci a été inauguré en septembre 2012. Comme le réseau est relativement jeune, quelques éléments de son organisation ne sont pas encore fonctionnels et aujourd'hui, les élus se posent la question de savoir comment remédier à ces problèmes, notamment en ce qui concerne la communication.

J'ai donc rejoint l'équipe professionnelle du réseau durant treize semaines. Ma mission principale était d'en analyser la communication et de proposer des solutions pour la développer. Je ne peux évoquer ce sujet sans décrire le réseau. Ma première partie sera donc consacrée à une présentation du réseau intercommunal de lecture, en détaillant les structures qui le composent et son fonctionnement. Ensuite, je ferai le point sur la communication au quotidien, en faisant d'abord un bilan de l'existant (et notamment tout le travail qui est fait actuellement pour et avec les publics) puis une étude sur la communication interne (ses faiblesses et ses évolutions en cours). Enfin, je proposerai diverses actions à mettre en place pour développer la communication, en particulier le site Internet et d'autres moyens en fonction des publics.

## **1. Le réseau intercommunal de lecture du Haut Limousin :**

### **1.1. Présentation du réseau de lecture :**

Le réseau de lecture du Haut-Limousin a été inauguré le 18 septembre 2012. Il est constitué d'une tête-de-réseau (la médiathèque Jean Giraudoux, à Bellac), de trois antennes (la médiathèque René Rougerie à Nouic, la médiathèque Paule Lavergne à Mézières-sur-Issoire et la médiathèque Ferdinand Duchêne à Bussière-Poitevine) et de onze points lecture répartis sur l'ensemble du territoire (Berneuil, Blanzac, Blond, Bussière-Boffy, Cieux, Montrol-Sénard, Peyrat-de-Bellac, Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Junien-les-Combes, Gajoubert et Saint-Ouen-sur-Gartempe).

#### **1.1.1. Constitution de la future collection :**

La mise en place de ce projet a débuté dès 2010 et a nécessité de nombreux moyens. En effet, il s'agissait tout d'abord de définir précisément l'offre documentaire qui serait mise au service des futurs usagers. Pour ce faire, il a fallu commencer par un inventaire précis de tous les documents rassemblés dans les dix-huit communes et d'en extraire les ouvrages obsolètes ou abîmés. Un premier grand désherbage de toutes les collections a donc été entrepris par quatre professionnels (aidés par des agents de la bibliothèque départementale de prêt), ce qui a permis de réunir pour le futur fonds du réseau intercommunal près de quatre mille cinq cent documents. Tous ces documents ont ensuite été traités par les bibliothécaires. Dans un second temps, c'est la bibliothèque municipale de Bellac (la plus conséquente de l'intercommunalité) qui a été soumise à un désherbage minutieux lors de sa fermeture définitive en mars 2012 ; cette fois-ci, cinq mille documents (déjà traités au préalable) ont été conservés en vue d'intégrer la prochaine collection du réseau. Ensuite, une première commande de deux mille trois cent documents avait été passée en 2011 par la communauté de communes. L'idée était d'acquérir des documents (livres, BD, DVD, CD, livres lus) qui seraient susceptibles de répondre aux besoins et aux attentes des futurs usagers. Enfin, près de douze mille documents ont également été fournis par la Bibliothèque Départementale de Prêt. Ainsi, un tiers du fonds est constitué des collections déjà existantes, après une vaste opération de désherbage, un tiers a été acheté et un tiers a été apporté par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), ce qui totalisait la collection à vingt mille documents lors de l'ouverture du réseau. Aujourd'hui, elle en compte exactement quarante mille cent quatre-vingt.

#### **1.1.2. La médiathèque intercommunale Jean Giraudoux :**

La médiathèque Jean Giraudoux de Bellac<sup>1</sup> est la tête de réseau, donc la pièce maîtresse de son fonctionnement. Son architecte est M. Balmy, du cabinet Spirale. Elle est située en centre-ville, dans l'ancien tribunal, bâtiment qui a été entièrement rénové à cette occasion et fait au total 900m<sup>2</sup>. Devant

---

<sup>1</sup> Annexe n°1 : photographies de la médiathèque (p.38)

la structure, dont les abords ont été restaurés afin de faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, se dresse un immense mur de verre sur lequel sont inscrits le logo et le nom de la médiathèque, représentant ainsi le 1% artistique ; il permet également de faire une nette distinction entre l'ancien et le nouveau rôle du bâtiment.

Dans le hall d'accueil, égayé généralement par de petites expositions temporaires, se trouvent les quotidiens (ainsi que des fauteuils pour que l'utilisateur puisse lire tranquillement) et une borne d'écoute pour les CD. La pièce principale de cet étage est destinée aux collections directement accessibles aux publics ; deux salles sont séparées par une arche, mais elles ne forment au final qu'un seul et même grand espace. Le tout est construit sur un niveau de plain-pied de 550m<sup>2</sup>.

La répartition des documents se fait de la manière suivante : à gauche de l'entrée se trouve le bureau d'accueil (avec deux ordinateurs réservés au personnel pour effectuer les prêts et retours des documents) et à droite, l'espace multimédia avec six postes informatiques destinés aux usagers (qui peuvent se connecter une heure par jour avec leur carte d'abonné) ; la section jeunesse est située face à l'entrée (dans un premier espace les documentaires jeunesse sont rangés sur les étagères, tandis que les ouvrages pour les tout-petits et les albums sont dans des bacs au sol et des BD jeunesse dans des bacs un peu plus en hauteur ; un second espace est destiné aux romans jeunesse et aux ouvrages pour adolescents, avec une distinction entre les polars et les œuvres de science-fiction). Deux postes informatiques sont également placés dans ce secteur. Près de la banque d'accueil, les bacs pour les DVD et les CD (en distinguant ceux pour adultes et ceux pour la jeunesse) servent de délimitation entre ce secteur jeunesse et l'espace multimédia. Le reste de la salle (à côté des postes informatiques donc) est destiné aux ouvrages spécialisés pour les adultes (polars, science-fiction, biographies et fonds régional). La seconde salle est entièrement en baies vitrées, offrant ainsi une vue magnifique sur la vallée du Vincou (la rivière qui traverse Bellac) et apportant une atmosphère très paisible et propice à la lecture ; en été, la grande terrasse est ouverte au public et des fauteuils y sont installés pour que les usagers puissent lire à l'extérieur. Dans ce secteur sont répartis les documents réservés aux adultes, avec les BD et revues d'un côté, les documentaires au centre et les romans de l'autre côté. Des fauteuils sont disséminés dans tout l'étage pour favoriser une lecture tranquille et confortable, ainsi que deux postes informatiques (l'un dans l'espace jeunesse et l'autre dans l'espace adulte) qui sont exclusivement réservés à la consultation du catalogue.



**Figure 1** : l'espace jeunesse (à gauche) et le secteur adulte (à droite)  
(photographies : Clémentine Fougeras)



Au premier étage se trouve une grande salle d'exposition, qui sert aussi pour l'accueil des groupes scolaires. Il s'agissait de l'ancienne salle d'audience du tribunal de Bellac, dont l'architecte a gardé le charme ancien, tout en le liant à l'esthétique plus moderne de la médiathèque. Comme une quarantaine de classes du territoire de la communauté de communes y sont reçues, des gradins amovibles ont été aménagés dans un coin de la pièce, formant ainsi un petit espace intime pour la lecture d'histoires aux enfants. Cette pièce accueille également de manière permanente des peintures de l'artiste bellachon Aimé Vallat et à quelques occasions, des expositions temporaires (durant le « Printemps des poètes » par exemple, de grands livres-panneaux ont été installés pour présenter la maison d'édition Rougerie, qui a notamment publié le premier livre de Boris Vian). Dans un coin de la pièce, des vitrines présentent quelques œuvres de Jean Giraudoux, servant ainsi d'introduction au fonds spécial de la médiathèque de Bellac ; en effet, la bibliothèque personnelle de l'auteur bellachon et ses propres textes sont conservés dans une salle fermée à clé, dont la température est contrôlée afin de favoriser la bonne préservation de ces livres anciens. Il est ainsi possible de consulter (sur demande) des ouvrages rares et précieux, parfois dédicacés par de grands noms de la littérature française, tels que Marcel Proust, ou André Gide. Ils ont été confiés à la médiathèque par l'association Jean et Jean-Pierre Giraudoux, afin de les conserver dans de bonnes conditions : ces livres se trouvaient précédemment dans la maison natale de l'auteur où leur conservation n'était pas assurée. Ils ont tous été traités et réparés, afin que des chercheurs, des étudiants ou des passionnés de la littérature par exemple, puissent les consulter.

Enfin, au sous-sol, se trouvent les espaces réservés à l'équipe de la médiathèque (bureaux, réserves, cuisine...). C'est là que sont entreposées les acquisitions et où s'effectue tout le travail interne (catalogage, équipement,...).



**Figure 2 : la salle d'animation** : l'espace Jean Giraudoux (à gauche), les gradins pour les lectures (à droite), vue d'ensemble de la salle d'animation, avec les livres-panneaux (en-dessous)  
(photographies : Clémentine Fougeras)

### **1.1.3. Les antennes et les points lecture :**

Trois médiathèques ont été créées autour de Bellac, en vue de couvrir l'ensemble du territoire de la communauté de communes en matière d'accès à la culture : Mézières-sur-Issoire (situé à 12km de Bellac), Bussière-Poitevine (à 20km) et Nouic (à 17km). Chacune d'elle porte le nom d'une personnalité littéraire emblématique de la commune : ainsi, à Nouic, la médiathèque fait honneur à M. René Rougerie (fondateur des éditions Rougerie), celle de Mézières à Mme Paule Lavergne (institutrice et auteur d'ouvrages divers, que ce soit des poésies, des contes, des romans...) et celle de Bussière-Poitevine à M. Ferdinand Duchêne (auteur). Dans chaque structure, une partie du fonds est consacrée aux travaux de ces trois personnes. Ces antennes font 100m<sup>2</sup> et chacune propose un grand nombre de documents : après les dernières rotations effectuées (chiffres du 3 mars), il y a deux mille quatre-vingt quatre documents à Bussière, quatre mille cinquante à Nouic et cinq mille trente-deux à Mézières. Des éléments de décoration et de mobilier de la tête de réseau se retrouvent dans ces trois médiathèques, comme les couleurs du réseau (mauve et bleu turquoise), l'équipement informatique (postes publics et postes pour le personnel, avec les appareils qui permettent de biper les prêts et les retours des documents).

Enfin, onze points lecture sont répartis sur le reste du territoire, afin de palier au problème géographique ; dans les villes de Berneuil, Blanzac, Blond, Bussière-Boffy, Cieux, Montrol-Sénard, Peyrat-de-Bellac, Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Junien-les-Combes, Gajoubert et Saint-Ouen-sur-Gartempe sont répartis quelques ouvrages des collections du réseau. Ces points lecture sont parfois installés dans les mairies ou les agences postales. Dans d'autres communes, comme à St-Bonnet par exemple, un petit bâtiment a été spécialement aménagé : là encore, des éléments rappellent les couleurs du réseau, le mobilier et l'équipement informatique utilisés dans les quatre médiathèques.

Ainsi, ce réseau de lecture permet à l'ensemble de la population intercommunale d'avoir accès plus facilement à une offre documentaire de qualité.

## **1.2. Fonctionnement du réseau :**

Cependant, la multitude des structures parsemées sur tout le territoire intercommunal engendre des difficultés ; un bon fonctionnement nécessite une organisation rigoureuse.

### **1.2.1. Les professionnels :**

Cinq professionnels font partie de l'équipe du réseau intercommunal : M. Pierre Bacle (directeur), M<sup>elle</sup> Aurélie Lafont (directrice-adjointe), M<sup>elle</sup> Fátima Bernardo (adjoint du patrimoine), M<sup>elle</sup> Marie Auplat (adjoint du patrimoine) et M. Vivien Visconti (adjoint du patrimoine). Vivien et Aurélie sont titulaires du DEUST Métiers de la Culture et de la Documentation et de la Licence Professionnelle Métiers des Bibliothèques et de la Documentation à la Faculté des Lettres et Sciences

Humaines. A la fin de leurs études, ils ont exercé dans diverses structures avant d'être engagés à Bellac en janvier 2012 (Aurélié a travaillé à Saint-Laurent-sur-Gorre, puis sur le réseau des Monts de Châlus, alors que Vivien travaillait à la bibliothèque de Châteauponsac et au CRIJ de Limoges). Marie et Fátima sont également titulaires du DEUST Métiers de la Culture et de la Documentation ; Marie travaille à Bellac depuis huit ans puisqu'elle s'occupait, avec Pierre Bacle, de la bibliothèque municipale avant la conception du réseau intercommunal. Fátima a quant à elle suivi une formation ABF (Association des Bibliothécaires de France) ; elle a ensuite été recrutée à Sainte-Feyre puis à Bessines-sur-Gartempe, avant d'intégrer l'équipe du réseau intercommunal du Haut Limousin. Tous suivent encore aujourd'hui des formations de la Bibliothèque Départementale de Prêt et du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Un jour par semaine et deux heures un samedi par mois, trois d'entre eux assurent une permanence professionnelle sur les antennes ; Fátima se rend à Mézières tous les jeudis, Marie à Bussière les vendredis et Vivien à Nouic les mardis. Ces jours-là sont également consacrés à l'accueil des groupes scolaires sur les médiathèques annexes. Ainsi, un planning précis est établi en début de chaque semaine pour déterminer les missions de chacun (heures aux prêts-retours, accueil des classes, travail interne...). Il n'est pas toujours évident de trouver des solutions pour assurer chaque jour sept ou huit heures d'ouverture au public avec seulement cinq personnes, sachant qu'au moins une d'entre elles est absente les jours de permanence. En effet, dès la création du réseau, il a été décidé que la tête-de-réseau serait ouverte trente heures par semaine : les mardis et les vendredis, la médiathèque est ouverte de 10h à 17h, les mercredis de 10h à 18h, les jeudis de 10h à midi et les samedis de 10h à 16h (sans interruption). Seul le jeudi après-midi est exclusivement consacré au travail interne ; cette somme de travail interne (catalogage, équipement des nouveaux documents afin d'actualiser les collections, préparation des animations et animation du réseau) nécessiterait plus d'une demi-journée.

Au cours de mon stage, j'ai effectué diverses missions types du bibliothécaire ; en effet, entre les congés, les formations et les arrêts maladies, l'équipe a été en sous-effectif durant plusieurs semaines. Ma présence a été la bienvenue, pour pouvoir assurer l'accueil du public : j'ai donc fait de nombreuses heures aux prêts-retours, mais j'ai aussi participé au catalogage et à l'équipement des nouveaux documents. Ces treize semaines m'ont donc permis de me professionnaliser concrètement.



**Figure n°3 : les espaces réservés aux bibliothécaires :**  
la banque de prêt (à gauche) et les bureaux au sous-sol (à droite)  
(photographies : Clémentine Fougeras)

### **1.2.2. Les bénévoles :**

Afin que les médiathèques annexes et les points lecture soient ouverts plusieurs heures par semaine, des bénévoles y assurent l'accueil du public. En effet, il était impossible qu'un professionnel soit présent continuellement sur les antennes ; il a donc fallu intégrer au projet de réseau de lecture publique la participation des habitants. En avril 2012, une réunion publique a été tenue en présence de la population du territoire, pour présenter le réseau et les missions qu'auraient à remplir les bénévoles. Une charte du bénévole en bibliothèque a été conçue au préalable, suivant le modèle de la Charte du Bibliothécaire Volontaire (adoptée par le Conseil Supérieur des Bibliothèques, en 1992), afin « *d'officialiser les engagements réciproques émanant des deux partis, les volontaires d'un côté et les pouvoirs publics de l'autre* »<sup>2</sup>. Ensuite, les personnes ayant accepté de faire partie du projet du réseau de lecture ont suivi une formation dans le but d'apprendre à utiliser le SIGB Carthame (employé sur tous les sites), pour pouvoir assurer sans encombre les prêts et retours des documents. Ainsi, sur chaque antenne et point lecture, des bénévoles se relaient pour assurer environ dix heures d'ouverture au public par semaine. Aujourd'hui, ils sont quarante-deux à s'investir dans la vie culturelle de leur commune respective. La population participe donc au développement et au fonctionnement du réseau intercommunal de lecture.

### **1.2.3. Circulation des documents :**

L'offre documentaire représente aujourd'hui quarante mille cent quatre-vingt documents ; l'intérêt d'un réseau intercommunal de lecture est de proposer un large choix d'ouvrages, sur l'ensemble des sites qui le composent. La majeure partie des documents se trouve évidemment sur la tête-de-réseau. Pour les antennes, ce sont les bibliothécaires référents (Fàtima à Mézières, Marie à Bussière et Vivien à Nouic) qui établissent une sélection de plus ou moins quatre mille documents : ils veillent à l'actualiser régulièrement, en ramenant à Bellac les ouvrages qui ne sont plus empruntés pour les remplacer par de nouveaux.

Les documents circulent énormément : il faut savoir que les usagers peuvent les emprunter et les rendre dans n'importe quel site du réseau (une personne qui a choisi un livre à Bussière peut très bien le ramener à Nouic par exemple). A Bellac, lorsqu'une personne veut une œuvre qui se trouve à la médiathèque de Mézières, il faut enregistrer la réservation sur Carthame et noter dans un cahier les références du livre et du lecteur ; ainsi, lorsque Fàtima ira là-bas avec le cahier, elle saura qu'elle doit ramener le document. Une fois revenu à Bellac, le SIGB donne automatiquement le nom de l'utilisateur et l'ouvrage sera placé sur l'étagère des réservations. Il y a donc trois cahiers à la banque de prêt de Bellac, au nom des trois antennes, afin de pouvoir s'y retrouver dans tous ces échanges (un quatrième est réservé aux réservations dans les points lecture). Chaque document est attribué à un point précis du

---

<sup>2</sup> Réseau intercommunal du Haut Limousin. *Rapport de synthèse*. Bellac : 2013, p.8

réseau ; quand une personne en rend dans un site différent de celui du prêt, il est plus facile de savoir quelle est sa véritable localisation.

Pour les points lecture, ce sont Aurélie et M. Bacle qui font des navettes toutes les deux semaines, afin de renouveler chaque fonds. Ils apportent de nouveaux documents en fonction de l'intérêt des lecteurs. Par exemple, à Saint-Ouen, les livres sont entreposés dans une petite salle de la mairie et sont peu consultés ; il n'est donc pas nécessaire d'ajouter de nombreux ouvrages, seulement quelques romans (les livres jeunesse n'y sont jamais demandés, donc il est inutile d'en fournir d'autres). Au contraire, à Saint-Bonnet, les usagers sont très demandeurs ; Aurélie actualise donc le fonds de manière conséquente.

Enfin, la BDP apporte elle aussi son aide pour actualiser les collections du réseau de lecture ; elle fournit environ un tiers du fonds total. Tous les mois, une navette de la BDP apporte les réservations des usagers du réseau et ramènent les ouvrages qui ne sont plus empruntés. De plus, pour renouveler le fonds de la tête-de-réseau ou celle des antennes (à tour de rôle), les bibliothécaires se rendent directement à la BDP trois fois par an, afin de choisir eux-mêmes des documents qui seraient susceptibles d'intéresser les lecteurs.

Le réseau intercommunal était donc un projet de grande ampleur. Grâce à l'équipe professionnelle, tous les points du réseau parsemés sur le territoire de la communauté de communes disposent de fonds documentaires conséquents, favorisant le développement de la lecture publique en milieu rural.

## **2. La communication au quotidien :**

### **2.1. Bilan de l'existant :**

Avant de chercher à développer la communication du réseau intercommunal de lecture, il est important de faire un bilan de l'existant, donc de répondre aux questions « qui ? » et « comment ? ». Il s'agit donc de déterminer qui est concerné actuellement par les actions de communication, qui ne l'est pas, quels moyens sont utilisés et quelles sont les difficultés rencontrées.

#### **2.1.1. Les publics du réseau de lecture :**

Le réseau a été inauguré il y a moins de deux ans et le nombre d'usagers est toujours en augmentation. A Bellac, mille deux cent soixante-huit personnes se sont inscrites la première année. Sur les antennes et pour le même laps de temps, il y a eut cent quatre-vingt-neuf inscrits à Bussière-Poitevine, cent trente-trois à Nouic et cinquante-quatre à Mezières-sur-Issoire. Les inscrits dans les points lecture oscillent entre deux (à Blond) et quatre-vingt-sept (à Cieux), pour un total de mille huit-cent quarante-trois inscriptions en l'espace d'un an. Les mois suivants, le nombre d'abonnés n'a cessé d'augmenter, donnant ainsi aujourd'hui un total de deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept inscrits à la médiathèque de Bellac, trois cent onze à Bussière-Poitevine, deux cent dix-neuf à Nouic et cent douze à Mézières. Il y a donc trois mille quatre cent soixante-dix inscrits sur l'ensemble du réseau au 06 mars 2014 (date à laquelle nous avons relevé ces chiffres) et plus concrètement, deux mille deux cent trente-neuf abonnés actifs.

*« La communication ne se réduit pas à la promotion ou à la publicité. C'est plus largement la question de la relation entre les bibliothèques et la population qu'elles desservent qui est en jeu. Pour chercher à promouvoir leurs services, les bibliothèques doivent prendre en compte les publics auxquels elles s'adressent. »<sup>3</sup>.*

Tout plan de développement de communication d'une bibliothèque doit donc se faire en fonction des usagers de la structure, mais aussi de toute la population du territoire qu'elle dessert. Je n'évoquerai ici que la population de la commune de Bellac, car il serait trop ambitieux de mentionner les situations démographiques de chacune des villes qui appartient au réseau de lecture. De plus, je n'ai pas assuré de permanences dans les antennes durant mon stage, donc mes observations personnelles ne prennent en compte que les abonnés de la tête-de-réseau.

La ville de Bellac compte deux écoles maternelles, deux écoles primaires, un collège, un lycée d'enseignement général et technologique et un lycée professionnel ; les personnes âgées constituent également une partie conséquente puisqu'elles représentent environ 40% de la population. Ce sont donc les catégories de personnes les plus importantes de la commune en terme de chiffres. Reflétant cette situation démographique, la majorité des abonnés du réseau de lecture a moins de 20 ans (quatre

---

<sup>3</sup> Jean-Marc Vidal. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.19

centre soixante-treize inscrits ont moins de onze ans et quatre-cent dix-sept ont entre douze et vingt ans), ou plus de soixante-et-un ans (six cent trente-quatre personnes).

*« La bibliothèque occupe [...] une position unique par la nature même de ses missions : orchestrer une offre culturelle interdisciplinaire et multimédia qui recouvre tous les champs des productions culturelles, du savoir et l'ouvrir à tous les publics »<sup>4</sup>.*

La médiathèque de Bellac respecte cet engagement et propose une offre documentaire diverse, riche et accessible à tous les publics possibles, y compris à ses trois groupes d'usagers principaux. En effet, la structure dispose entre autre d'un espace jeunesse important (avec des albums pour les tout-petits et pour les plus grands, des documentaires et des BD pour les enfants), d'un espace dédié aux adolescents (ce qui n'est pas encore le cas dans la majorité des bibliothèques) et d'un rayon « large vision » (où sont entreposés de nombreux ouvrages en gros caractères et des livres audio pour les personnes âgées ou celles qui ont des déficiences visuelles). Le public adolescent est assez considérable ; avoir une partie des documents qui leur est essentiellement destinée est assez novateur :

*« Les adolescents éprouvent souvent les plus grandes difficultés à choisir dans la masse d'ouvrages ceux qui correspondent le mieux à leurs attentes et à leurs préoccupations, ne disposant pas ou peu d'indications ou de sources d'informations susceptibles de les guider »<sup>5</sup>.*

Grâce à cette section « adolescents », ceux-ci n'ont plus à hésiter entre l'espace adulte et l'espace jeunesse ; de nombreux ouvrages leur sont réservés, notamment des séries de science-fiction à grand succès, quelques polars, des œuvres classiques qu'ils étudient à l'école et des romans en tout genre. La diversité de la population est donc ainsi mise en valeur à travers la multitude d'ouvrages mis à la disposition du public.

Étant aux prêts-retours durant quelques heures toutes les semaines, je peux affirmer que nous enregistrons de nouvelles inscriptions presque chaque jour, que ce soit pour des habitants de Bellac, du territoire de la communauté de communes, ou de l'ensemble du département. D'après mes observations personnelles, les usagers de la médiathèque appartiennent à des publics très diversifiés. En effet, il y a énormément de familles qui viennent, mais aussi des personnes âgées, des collégiens ou des lycéens (surtout les mercredis après-midi), des adultes seuls... Chacun à ses petites habitudes : plusieurs enfants aiment lire des albums ou des BD sur les coussins tandis que leurs parents choisissent leurs propres livres ; certains viennent rapidement pour rendre leurs documents et en prendre de nouveaux ; d'autres aiment se poser dans les fauteuils pour lire ; des parents prennent le temps de lire des histoires à leurs enfants avant de chercher des documents à emprunter...

---

<sup>4</sup> Bernard Huchet, Emmanuelle Payen. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2008, p. 149

<sup>5</sup> Id., p.153

Les publics de la médiathèque sont donc très diversifiés et semblent trouver satisfaction dans l'offre documentaire et culturelle de la structure.

### **2.1.2. Les actions de communication envers les publics (usagers et non-usagers) :**

La communication avec les usagers doit se faire au quotidien, ne serait-ce que pour les informer sur des renseignements pratiques. La diffusion de différents supports sur lesquels est imprimé le logo du réseau intercommunal favorise une communication perpétuelle, continue, avec les habitués de la médiathèque. Par exemple, des marques-pages sont distribués aux emprunteurs, avec le logo, l'adresse, les horaires d'ouverture (qui sont aussi visibles à l'entrée du bâtiment), le numéro de téléphone et le mail de la bibliothèque de Bellac, l'adresse du site Internet du réseau et la liste des antennes et des points lecture<sup>6</sup>. Ainsi, les renseignements pratiques sont largement diffusés aux abonnés. De plus, les cartes de lecteur portent aussi le logo du réseau intercommunal, tout comme des sacs en papier qui sont distribués aux usagers. Il est très important de diffuser toute sorte de supports qui portent les emblèmes du réseau pour maintenir une communication constante avec les usagers.

Dans la même perspective, le guide du lecteur<sup>7</sup> renforce cette communication quotidienne : il est distribué d'office à chaque nouvelle inscription et en libre service dans différents points du réseau. On peut y trouver les adresses de la tête-de-réseau et celles des trois antennes (avec, pour chacune, les horaires d'ouverture et les numéros de téléphone), les jours de permanence professionnelle dans les antennes, les numéros de téléphone de chaque point lecture, des informations sur le fonctionnement du réseau... D'autres indications y sont mentionnées, telles que les modalités d'inscription (il faut nécessairement procurer une carte d'identité, un justificatif de domicile et une autorisation parentale pour les mineurs) ou les conditions d'emprunts (différentes selon la nature de l'abonnement : les cartes familiales peuvent, par exemple, permettre d'emprunter davantage de documents qu'une carte individuelle). Chaque usager a la possibilité d'utiliser une heure par jour les ordinateurs gratuitement et les inscriptions sont elles-aussi gratuites ; cependant, un dernier paragraphe fait mention des tarifs, que ce soit pour les impressions ou les photocopies, les pénalités de retard, le remboursement de documents égarés, ou pour les cartes perdues. Ce guide du lecteur, imprimé aux couleurs du réseau (bleu turquoise et mauve) aide également à créer un rapport avec le public, puisque le/la bibliothécaire en explique systématiquement le contenu lors des inscriptions :

*« Le guide du lecteur [...] est l'élément concret invariant qui permet de donner une même information de base à l'usager, pourtant enrichie et accompagnée de complément spécifique par l'agent qui adapte son discours à celui qui est en face de lui et dont il déduit les attentes »<sup>8</sup>.*

---

<sup>6</sup>Annexe n°2 : le marque-page (p.39)

<sup>7</sup>Annexe n°2 : le guide du lecteur (p.39)

<sup>8</sup> Jean-Marc Vidal. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.117



Au cours d'une inscription par exemple, le professionnel (ou le bénévole) détaille les informations du guide ; le dialogue peut ensuite s'instaurer puisque la personne voit que le/la bibliothécaire prend le temps de lui expliquer le fonctionnement du réseau (on stipule systématiquement le nombre de documents qu'il est possible d'emprunter, on explique qu'il s'agit d'un réseau intercommunal, ce qui signifie aussi que la personne peut rendre ses documents dans n'importe quel site ...). Dans certains cas, il est percevable que le nouvel inscrit ne veuille pas prendre l'initiative de poser des questions et soit indécis : j'ai pu observer que certaines personnes dirigent leur regard un peu partout, sans trop savoir dans quelle direction aller. Il est alors préférable de montrer directement à l'utilisateur comment sont réparties les collections, dans quel secteur il pourra trouver ce qui l'intéresse, lui expliquer qu'il peut consulter le catalogue grâce aux deux postes informatiques prévus à cet effet... Le guide du lecteur est là pour répondre aux questions pratiques que peut se poser l'utilisateur, mais il n'en reste pas moins que le côté relationnel, humain, est aussi primordial.

D'autres moyens sont mis en place pour maintenir une communication constante avec les publics, y compris les non-usagers, notamment au niveau des animations. En effet, la tête-de-réseau organise quelques manifestations chaque année (venue d'auteur, d'illustrateurs...) et doit donc adopter une promotion culturelle particulière afin d'y attirer le maximum de personnes. De plus, au mois de mai, le festival « Coquelicotes » est programmé sur un point du réseau : cette manifestation, organisée par le Centre Régional du Livre, propose aux bibliothèques d'accueillir des conteurs professionnels. Le lieu d'accueil change d'une année sur l'autre, afin que chaque site du réseau puisse profiter de cet outil promotionnel. L'an dernier, la venue du conteur Daniel Chavaroche a attiré une cinquantaine de personnes à Bussière-Poitevine ; cette année, c'est Salim Hatubou qui enchantera les usagers de Bellac et de Nouic. Enfin, une fois par an, les bénévoles organisent de petits événements sur les antennes, soutenus par les professionnels qui leur fournissent des documents sur un thème, ou un auteur, afin de les aider à réaliser une exposition par exemple. A la médiathèque de Bellac, il y a souvent des expositions temporaires ou d'autres manifestations plus importantes ; il est donc nécessaire de faire de la publicité pour faire connaître ce genre d'animation au public. Par exemple, le 15 février dernier, l'auteur Yann Fastier est venu à la médiathèque Jean Giraudoux afin d'offrir au public une lecture de quelques passages de son nouveau roman de science-fiction pour adolescents (*La Volte*). Afin de s'assurer que le public soit au rendez-vous, il a fallu distribuer affiches et flyers dans plusieurs structures de la ville (comme les commerçants, l'office de tourisme, la mairie...), mettre des flyers à la disposition des usagers de la tête-de-réseau, déposer un message sur le site Internet du réseau de lecture, et envoyer un mail aux abonnés du réseau. Il est également important de faire passer l'information aux journaux locaux (« L'écho du Centre » et « Le Populaire du Centre »), pour que ceux-ci annoncent la venue de l'auteur. Afin de montrer que la médiathèque propose des animations et pour participer à ses actions de communication, j'ai rédigé un article paru dans le « Populaire du

Centre » du lundi 17 février<sup>9</sup> (co-signé avec mon père, Maurice Fougeras, qui n'avait pas eu le temps de rester jusqu'à la fin pour interviewer l'auteur). J'ai également donné l'idée de créer un petit marque-page (que l'on donne systématiquement pour indiquer la date de retours des documents), sur lequel seraient aussi inscrites des informations sur la prochaine animation. Ainsi, tous les emprunteurs ont connaissance du programme à venir. Ce petit outil de communication a été initié à l'occasion d'une réunion de « Lire et Faire Lire », qui a eu lieu à la médiathèque de Bellac le 26 mars : il s'agissait de trouver des bénévoles pour participer à cette action, durant laquelle des volontaires lisent des histoires à des enfants.

Ainsi, la communication avec les publics se fait aussi par la promotion culturelle ; différents moyens sont donc mis en place pour entretenir le lien avec les usagers (mails, site, affiches et flyers dans la médiathèque,...), mais aussi avec les non-usagers (en parcourant la ville de Bellac ou en lisant la presse, les habitants voient forcément des affiches, des flyers, des articles qui évoquent une manifestation à la bibliothèque et peuvent donc être tentés d'y assister).

### **2.1.3. Communication avec les écoles et les publics dits « empêchés » :**

Plusieurs actions ont été mises en place pour améliorer la communication avec les publics et leur proposer des manifestations, afin d'impliquer différentes structures du territoire dans l'activité culturelle de la médiathèque.

Plusieurs écoles de la communauté de communes profitent des collections du réseau de lecture ; à la tête-de-réseau sont accueillies vingt-deux classes et vingt-deux sur les trois antennes, de la maternelle au collège. Certaines viennent uniquement pour emprunter des documents, tandis que d'autres bénéficient d'animations de la part des bibliothécaires. En effet, chaque année, la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Haute-Vienne organise le prix « Je lis, j'élis », auquel participent de nombreuses bibliothèques du département. A cette occasion, cinq albums (par niveau) sont proposés aux écoles ; à la médiathèque de Bellac, ces ouvrages sont lus aux classes par les bibliothécaires et prêtés ensuite aux professeurs pour qu'ils puissent les étudier en cours. Au mois d'avril, une fois que les cinq livres ont été présentés aux élèves, chacun d'eux vote pour l'album qu'il a préféré (avec des bulletins, des isolets, une urne de vote, un dépouillement...) à la bibliothèque. Le résultat final est ensuite donné lors d'une cérémonie officielle, avec la présence des élus locaux. Comme expliqué sur le site Internet du réseau de lecture,

*« ce prix a pour objectif de leur faire découvrir des nouveautés littéraires de jeunesse et leur donner le goût de la lecture »<sup>10</sup>.*

---

<sup>9</sup> Annexe n°3 : Article du Populaire du Centre (p.40)

<sup>10</sup> Portail du réseau de lecture, onglet « Prix je lis, j'élis » : <<http://cchl.e-sezhome.fr/s/node/content/nid/1328>>

Chaque semaine, de nombreuses classes viennent à la médiathèque de Bellac, et sur les antennes les jours de permanence professionnelle. Au total, quarante quatre classes sont accueillies sur le réseau de lecture et vingt-trois font partie du prix « Je lis, j'élis » (ce sont les professeurs qui choisissent de participer ou non à l'événement). Les bibliothécaires doivent préparer leurs animations ; il ne suffit pas de lire les histoires, mais de capter l'attention des élèves pour qu'ils soient attentifs (surtout pour les maternelles). Après la lecture, ils posent des questions aux enfants, pour s'assurer qu'ils ont compris, pour savoir ce qu'ils ont retenu, pour faire travailler leur imagination. Chaque passage de classe dure environ une heure (une demi-heure de lecture et une demi-heure durant laquelle ils choisissent des livres).

D'autres structures de la commune bénéficient des collections de la médiathèque, notamment des publics dits « empêchés ». D'après le Conseil Supérieur des Bibliothèques,

*« une personne est dite "empêchée" lorsqu'elle est soumise à des contraintes, soit par un handicap, soit par une immobilisation dans un établissement, hôpital, maison de retraite, prison ou caserne »<sup>11</sup>.*

A Bellac, se trouvent plusieurs institutions hébergeant des personnes, telles que l'hôpital, le foyer logement, l'AREHA (Association pour la Rééducation et l'Éducation des Handicapés Adultes) et l'ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie). Toutes les six semaines environ, des responsables de ces établissements et quelques pensionnaires viennent à la médiathèque pour emprunter des documents. Ils en prennent pour toutes les personnes qui sont dans ces institutions et qui ne peuvent pas se déplacer. Ainsi, ces publics ne sont pas empêchés au sens stricte du terme ; malgré leur handicap ou leur éloignement, ils bénéficient de l'offre culturelle et documentaire.

## **2.2. La communication interne :**

En ce qui concerne la communication interne du réseau de lecture, celle-ci est relativement peu développée, d'où la brièveté de cette partie. Néanmoins, il m'a paru utile d'aborder le sujet, car elle fait tout de même partie intégrante du fonctionnement du réseau.

### **2.2.1. Les points faibles :**

Pour ce qui est de la communication interne, deux points lui font défaut. Tout d'abord, le statut des bénévoles n'est pas clairement défini, ce qui complique la situation. En effet, dès la mise en place du réseau, il avait été prévu que ceux-ci pourraient organiser des manifestations seuls. Cependant, à

---

<sup>11</sup> Maité VanMarque. *Une médiathèque pour tous : l'accessibilité de la future Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale Pau-Pyrénées*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : Enssib, 2007. p.8

l'heure d'aujourd'hui, ils n'ont aucune autonomie. Ils doivent impérativement demander l'accord de la communauté de communes avant de commencer à travailler sur un événement particulier. Ces propositions sont évaluées au cas par cas ; jusqu'à présent, aucune demande n'a été refusée. Ce qui rend cette gestion difficile, c'est l'absence d'un document officiel qui préciserait les droits et devoir de chacun en matière d'animation. De plus, certains bénévoles ont refusé de signer la charte du bénévole en bibliothèque ; le débat, qui est encore d'actualité, ajoute davantage de complications. Comme il s'agit d'un réseau relativement récent, le travail des bénévoles n'a pas encore été assez défini, laissant libre court à des débordements. Mais aujourd'hui, l'organisation du réseau est suffisamment solide pour qu'il soit envisageable de revenir sur certains points et clarifier le rôle des bénévoles : il faudrait stipuler quelles missions ils ne peuvent pas faire, tout en étant bien conscient du fait qu'un même degré d'exigence ne pourra jamais être demandé aux bénévoles et aux professionnels.

Deuxièmement, la communication entre professionnels est elle aussi fragile. Les cinq bibliothécaires n'ont aucune heure de travail interne en commun ; le jeudi après-midi y est consacré mais Fátima est alors sur l'antenne de Mézières et M. Bacle profite de cette demi-journée de fermeture au public de la tête-de-réseau pour faire du péricolaire. Aucun moment n'est donc propice pour prévoir des réunions avec l'équipe au complet. Ils ne peuvent jamais discuter des problèmes au sein du réseau, en raison d'une faille d'emploi du temps. Il est pourtant important qu'une équipe fasse régulièrement le point sur les ressentis de chacun sur son travail et sur l'organisation générale : ce n'est que par le dialogue que les résolutions aux dysfonctionnements peuvent être trouvées.

### **2.2.2. Des évolutions à venir :**

Depuis peu, la communication interne est amenée à évoluer. En effet, M. Bacle a récemment fait passer un dossier aux quatre professionnels afin de récolter leurs observations personnelles, leurs requêtes et leurs remarques sur le fonctionnement du réseau. Ils doivent y décrire les points positifs, les points négatifs, les difficultés rencontrées, faire des propositions pour les résoudre... Ainsi, après avoir étudié les notes de chacun, il en a fait une synthèse et le tout sera débattu avec l'ensemble de l'équipe : ils ne peuvent se réunir qu'entre 9h du matin (heure de l'embauche) et 10h (ouverture de la médiathèque), les jours où il n'y a pas de permanence professionnelle sur les antennes. C'est le seul moment où les cinq bibliothécaires sont tous disponibles. Plusieurs réunions seront donc nécessaires, car tous les points ne pourront être abordés en une heure. La première a eu lieu le 5 avril, dernier jour de mon stage. Recueillir ainsi les opinions de tous et en faire part à toute l'équipe sera un bon moyen pour faire évoluer la communication interne : les difficultés observées pourront être résolues grâce à des solutions trouvées ensemble.

Comme l'organisation générale ne le permet pas, ces rencontres ne pourront pas avoir lieu régulièrement. Pourtant, l'idée de faire souvent le point sur le fonctionnement est une idée à maintenir. Lorsqu'un problème est rencontré à la banque de prêt par exemple, le bibliothécaire en poste ne peut

pas forcément en faire part à toute l'équipe ; il peut en avoir l'occasion dans la journée, mais tous les professionnels n'en auront pas forcément connaissance. Il faudrait donc mettre en place un système pour que chaque personne soit informée rapidement des situations particulières. Puisque les temps de parole ne sont pas possibles, ce travail pourrait être fait par écrit. Par exemple, elles pourraient être notées sur un tableau placé dans les bureaux ; les cinq bibliothécaires pourraient voir ce qu'il s'est passé et proposer directement des solutions pour pallier au problème. Il ne serait pas forcément nécessaire d'en faire un bilan toutes les semaines, mais une ou deux fois par mois, M. Bacle pourrait distribuer un récapitulatif à toute l'équipe. Sur le réseau intercommunal des Monts de Châlus, composé de sept médiathèques, la communication entre les professionnels se fait surtout par échange d'e-mails. Comme ceux-ci ne peuvent pas se réunir régulièrement, ils communiquent énormément par le biais d'Internet, afin de savoir en permanence ce qu'il se passe dans les autres points du réseau. Dans cette même optique, sur le réseau du Haut Limousin, le dialogue avec les bénévoles pourrait se faire grâce à Internet : ils pourraient envoyer leurs observations directement aux bibliothécaires. La communication interne serait ainsi plus fluide.

### **3. Propositions d'actions de communication :**

#### **3.1. Le site Internet du réseau de lecture**

##### **3.1.1. Les bibliothèques et Internet**

Aujourd'hui, il est d'usage de consulter Internet. Afin d'obtenir des informations sur un établissement public, il est courant de parcourir son site officiel. Les bibliothèques ne dérogent pas à cette règle ; leurs pages web sont très largement visitées, puisqu'il s'agit d'outils de communication incontournables et sont donc régulièrement mis à jour.

*« Les bibliothèques cherchent à occuper une place qui leur permette de développer hors de leurs murs des activités et des services qui leur sont propres (renseignements, valorisation des collections, catalogue...), mais également de s'assurer une plus large promotion (agenda, création d'événement...), de tisser des liens "réels" avec les usagers (contribution, enrichissement...), de développer de nouveaux lieux d'échange et de rencontre en créant aussi la surprise (humour, sérendipité...) »<sup>12</sup>.*

Dans le cadre de mon stage, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs médiathèques du sud de la Haute-Vienne et j'ai notamment interrogé leurs responsables sur leurs portails respectifs. Pour chaque structure, une personne veille à mettre à jour les actualités relatives aux animations, à la vie culturelle de la bibliothèque, dans le but de répandre l'information le plus largement possible. En effet, cela touche les usagers qui peuvent consulter le site pour parcourir le catalogue, en vue d'une prochaine visite, mais cela peut également sensibiliser les non-usagers. En regardant un site agréable, bien explicite et complet, il est possible de convaincre des internautes de venir s'inscrire. Il est donc important de l'actualiser, de le rendre attractif et vivant, afin que ça donne un aspect positif et attirant à l'établissement.

*« Travailler son image, au sens premier du terme, est l'une des stratégies efficaces pour se faire (bien) voir des usagers : galeries de photos (locaux, équipe, collections, animations) sur des sites de partage comme Flickr ou vidéos sur Youtube et Dailymotion sont proposées par de nombreuses bibliothèques pour montrer l'envers du décor [...]. En développant un portail, les bibliothèques disposent d'un outil de promotion de premier niveau qui ne demande qu'à s'enrichir et sert de support à d'autres outils et techniques de communication et de valorisation »<sup>13</sup>.*

##### **3.1.2. Le portail du réseau de lecture du Haut Limousin**

Malheureusement, le site du réseau n'est pas encore parfaitement au point. Tout d'abord, il n'est pas très bien référencé ; en tapant par exemple « médiathèque de Bellac » sur le moteur de

---

<sup>12</sup> Jean-Marc Vidal. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.123

<sup>13</sup> Id., p.124

recherche Google, on ne peut y accéder, aucun lien ne renvoie à la bonne page. Il faut inscrire des mots-clés comme « réseau de lecture Haut Limousin », ou « réseau de lecture Bellac » pour y parvenir.

Rendre accessible ce site et le développer, l'exploiter un maximum serait pourtant un grand avantage pour communiquer avec les usagers et les autres publics. Une fois de plus, comme il s'agit d'un réseau relativement récent, les agents n'ont pas eu le temps de s'y consacrer pleinement et leur travail quotidien ne leur permet pas d'en faire davantage. Le site du réseau est mis en ligne par le biais de « e-sezham », un portail documentaire spécialisé pour les bibliothèques et développé par l'éditeur de logiciel Décalog.

C'est un portail relativement simple, qui propose verticalement six onglets, choisis par les professionnels du réseau, formant ainsi le menu principal (Accueil, Le Réseau, Informations pratiques, Lire / Voir / Écouter, Animations, Collections Particulières). Dans un second menu, à gauche, sont proposées des nouveautés, réparties selon des thèmes (CD, Livres et Vidéos, pour adultes ou en jeunesse). Enfin, à droite, sont ajoutés automatiquement les documents, au fur et à mesure du catalogage. Certes, les animations sont annoncées régulièrement sur la page d'accueil. Cependant, le reste des onglets n'est pas rédigé ; il n'y a aucun renseignement sur les antennes, les points lecture et le réseau en général, ni sur les modalités d'inscriptions, sur les acquisitions, sur les conditions d'accès au bâtiment (comment s'y rendre, l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite...). En guise d'informations pratiques, seules les horaires d'ouverture paraissent, sur la page d'accueil.

Une des premières choses à faire est donc de mettre à jour ce portail, de rédiger quelques lignes pour chacune des rubriques. L'onglet « Coup de cœur » (dans la rubrique « Lire / Voir / Écouter ») avait commencé à être actualisé, notamment au niveau des bandes dessinées ; mais faute de temps, la professionnelle n'a pas pu poursuivre. Il serait également important de noter l'ensemble des animations dans la catégorie prévue à cet effet (en plus de la page d'accueil) afin d'en faire une sorte d'inventaire, ce qui montrerait que le réseau organise plusieurs événements dans l'année. Ajouter davantage de photographies, et pourquoi pas une petite vidéo, rendrait ce portail un peu plus vivant :

*« La photographie comme la vidéo a des usages multiples : visite des lieux, illustration d'un texte, album souvenir lié à l'histoire de la bibliothèque ou à la tenue d'un événement »<sup>14</sup>.*

Il y a déjà quelques photographies sur le site du réseau, mais celles-ci ne mettent pas réellement en valeur ni le bâtiment (qui est pourtant imposant), ni les collections ; certaines d'entre elles (pour les antennes) sont même en noir et blanc, ce qui n'est pas vraiment attrayant. Enfin, créer une petite campagne promotionnelle autour du portail serait aussi un atout pour la communication du réseau, car un grand nombre d'usagers ignore qu'il existe ; bien que l'adresse soit notée sur la carte et sur le guide du lecteur, le site est peu visité. Les abonnés ne savent pas qu'ils peuvent y faire des réservations, vérifier le nombre de documents qu'ils ont sur leur carte, ni se tenir informés des animations, des

<sup>14</sup> Jean-Marc Vidal. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib., 2012, p.40

nouvelles acquisitions... Disposer quelques affiches de présentation dans la tête-de-réseau, les antennes et les points lecture permettrait d'accentuer le nombre de visiteurs et mettrait réellement en avant cet outil de communication.

### 3.1.3. Des modèles à suivre :

Pour trouver de nouvelles idées afin de développer le portail du réseau, il est possible de s'inspirer de ce que font d'autres bibliothèques du département. Prenons exemple sur la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, à Rochechouart. Le site est simple et fonctionnel: le menu principal se présente verticalement, sous la forme de six onglets (Accueil, Activités, Coups de cœur, Dernières acquisitions, Sélection d'albums thématiques et Multimédia). Chacun d'eux est mis à jour quotidiennement, car les dernières actualités datent du mois en cours. La rubrique « Activités » est l'un des modèles à suivre, concernant la communication et est divisée en cinq catégories. La première, « Animations », fait évidemment le récapitulatif de toutes les manifestations qui se passent dans l'enceinte de la médiathèque (atelier informatique, venue d'auteur,...). La seconde, intitulée « Best of », présente les documents qui ont le plus été empruntés en 2012, 2011 et 2010. « Billets d'humeur » est composé de petites chroniques écrites par les bibliothécaires sur des sujets qui leur tiennent à cœur, sur un ton humoristique et amusant<sup>15</sup>. Enfin, les deux dernières catégories, « Expositions » et « Flash », font mention respectivement des expositions qui sont installées provisoirement à la bibliothèque et des nouveautés de ces derniers mois, classées par genre (romans, DVD,...). Il est donc facile de voir ce qui se passe au sein de la médiathèque à travers cette rubrique « Animations », montrant ainsi qu'il s'agit d'un espace vivant et accueillant. Le deuxième onglet intéressant en matière de communication est « Coups de cœur » ; là encore, les bibliothécaires écrivent des chroniques, dans lesquelles elles conseillent différents ouvrages, répertoriés par type de documents (romans adultes, romans jeunesse, films, documentaires...).

S'adresser ainsi directement à l'internaute est une manière de l'attirer à la médiathèque, en lui montrant qu'il s'agit d'un lieu agréable et convivial, où des animations sont mises en place, où il peut trouver toute sorte de documents... L'utilisateur lambda peut aussi y découvrir des œuvres qu'il ne connaît pas ; cela peut l'inciter à emprunter des documents qu'il ne pensait pas apprécier et créer une certaine proximité avec le professionnel (l'utilisateur peut laisser des messages, pour rebondir sur tel ou tel article, ou échanger directement ses impressions avec le/la bibliothécaire).

L'autre site Internet qui a attiré mon attention est celui de la médiathèque de Panazol. Cette structure propose énormément d'animations et les répertorie intégralement sur sa page web. En effet, elle propose des projections de films, des spectacles, des ateliers d'écriture (durant le Printemps des Poètes par exemple, un atelier d'écriture de poésie est proposé aux usagers), des lectures de contes, ... Ainsi, dans la rubrique « A venir », sont annoncées toutes les prochaines manifestations, tandis que

<sup>15</sup>Annexe n°4 : chronique de la médiathèque de Rochechouart (p.41)



l'onglet « C'était à la médiathèque » fait état de toutes celles qui sont passées, accompagnées de la revue de presse. De plus, les bibliothécaires donnent leurs impressions personnelles sur les œuvres qu'ils ont lu dans une partie « Coups de cœur ».

Il serait donc judicieux de s'inspirer de ce que font les autres bibliothèques pour développer le portail du réseau de lecture. Intégrer une revue de presse me paraît être une bonne idée : montrer que les journaux locaux s'intéressent aux manifestations du réseau mettraient en avant la structure. De plus, insérer des chroniques sur des coups de cœur valoriserait le fonds documentaire, mettrait en valeur des œuvres qui ne sont pas forcément des nouveautés ou des ouvrages très médiatisés et surtout accentuerait la communication avec les publics : permettre une interaction avec les usagers par le biais du site Internet la renforcerait.

### **3.2. Actions de communication diverses à mettre en place :**

*« Les outils de communication doivent être pensés en fonction de ceux à qui la bibliothèque s'adresse. Cela concerne bien sûr les technologies. Par exemple : promouvoir la qualité de l'accueil auprès des personnes âgées sera préférable par le support de la presse locale (y compris municipale) plutôt que par un communiqué sur la page Facebook de la bibliothèque. La segmentation\* des publics n'est pas un objectif mais un moyen pour atteindre l'objectif de communiquer avec chaque catégorie de population. »<sup>16</sup>*

*« \*Segmentation : terme du vocabulaire du marketing qui désigne le découpage des publics en groupes homogènes afin d'analyser leurs pratiques et répondre à leurs attentes »<sup>17</sup>.*

Afin de fidéliser les abonnés et d'attirer les non-usagers, il est important de définir des actions de communication en fonction des catégories d'âge, pour que celles-ci soient en adéquation avec les besoins et les attentes de chacun. Développer la communication quotidienne et proposer notamment des animations intergénérationnelles permettrait d'attirer davantage de lecteurs.

Comme dit précédemment, j'ai visité plusieurs bibliothèques du département afin d'étudier leur plan de communication. Avec ma camarade Margot Porthault, nous sommes allées à Saint-Léonard et Panazol le jeudi 27 février et à Nexon, Bussière-Galant, Saint-Yrieix-la-Perche et Meuzac (médiathèque du Père Castor) le vendredi 28. Hormis à Panazol où nous avons fait la visite seules, nous avons été reçues par les professionnels qui ont pris le temps de répondre à nos questions, nous ont montré l'ensemble de leur structure et expliqué en détail les moyens de communication qu'ils ont mis en place. Ces visites m'ont permis de retenir plusieurs actions, qu'il est éventuellement possible de développer sur le réseau de lecture du Haut Limousin. Cependant, il a été fait le choix lors de la conception du réseau que la tête-de-réseau serait ouverte au public trente heures par semaine ; en ayant

---

<sup>16</sup> Jean-Marc Vidal. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.19

<sup>17</sup> Id., p.175

autant de temps à assurer à l'accueil, aux groupes scolaires et à tout le travail interne, il me paraît difficile d'ajouter davantage de missions aux cinq agents. D'après moi, il est donc important de préciser que les idées que j'avance dans cette dernière partie ne sont que des propositions, des hypothèses, dont certaines ne seront réalisables qu'avec une remise en question de l'emploi du temps de l'équipe de la médiathèque.

### **3.2.1. Comment développer la communication quotidienne ?**

Avant de proposer des animations aux publics, il est important d'établir une bonne promotion de ces événements et pour ce faire, il faut développer la communication au quotidien.

Au cours de mes visites des bibliothèques de la région, j'ai remarqué que certaines actions de communication étaient récurrentes. En effet, la distribution d'affiches et de flyers dans les commerces et autres lieux fréquentés de chaque ville et des communes alentours revient dans tous les plans de communication de ces structures. Cependant, sur le réseau de lecture des Monts de Châlus, quatre cent quatre-vingt tracts sont aussi donnés aux classes périscolaires, afin que les professeurs les glissent dans les cahiers des élèves. Ainsi, les parents ont connaissance que telle ou telle activité aura lieu prochainement.

Ensuite, la presse et les radios locales sont aussi sollicitées par toutes ces bibliothèques. Celle de Saint-Léonard propose par exemple des articles en chaque début de mois pour revenir sur les animations passées et annoncer le programme du mois à venir ; le réseau des Monts de Châlus, la médiathèque Markoff à Nexon et la bibliothèque de Saint-Yrieix-la-Perche préviennent les journaux et la radio locale avant chaque manifestation. Les réseaux sociaux commencent également à être utilisés pour tenir les lecteurs informés : la structure de Nexon a une page officielle sur Facebook, les bibliothécaires de Meuzac y ont des comptes professionnels et le réseau des Monts de Châlus a pour projet de s'y inscrire prochainement.

Certaines bibliothèques utilisent d'autres moyens pour annoncer la programmation de leurs animations. Par exemple, à Saint-Yrieix-la-Perche, les panneaux électroniques de la ville servent aussi à la promotion culturelle de la bibliothèque ; un article paraît également sur le site Internet officiel de la mairie. La bibliothèque municipale de Saint-Léonard est un exemple à suivre car elle propose des animations pour tous les âges et chaque activité est un succès ; sa communication externe est donc une réussite. Pour répandre l'information, elle emploie les outils courants, comme la diffusion d'affiches et de tracts (dans les écoles, les commerces de la ville et des communes environnantes), la presse et la radio locales et son site Internet. Une page du bulletin municipal de Saint-Léonard est consacré à la bibliothèque, faisant ainsi le récapitulatif des activités et montrant que c'est un lieu vivant, un lieu de rencontres et d'échanges. La médiathèque Markoff de Nexon quant à elle publie un agenda culturel tous les mois (car elle propose énormément d'animations), en version papier distribué aux lecteurs et

en version informatique envoyé à tous abonnés. C'est ainsi le moyen d'être sûr que chacun a eu l'information.

La Médiathèque Intercommunale Ouest Provence (MIOP) a récemment lancé une nouvelle campagne de communication de grande ampleur, inspirée par la Bibliothèque Municipale de Fresnes. La MIOP a réalisé des affiches prenant pour modèles ses usagers de tout âge et y a ajouté des slogans pour montrer la diversité d'actions possibles à la médiathèque : « A MA médiathèque, je cuisine sur le web », « A MA médiathèque, je prends l'air », « A MA médiathèque, j'emprunte des œuvres d'art », « A MA médiathèque, je tchate »... Trente-et-un usagers ont accepté d'y participer et trente-sept portraits ont été réalisé<sup>18</sup>. Cette campagne s'appuie sur un vaste plan de communication : affichage dans les communes de Ouest Provence, diffusion d'un diaporama présentant les portraits-slogans sur le site de la MIOP, distribution de flyers dans les écoles (un modèle pour les maternelles/primaires et un modèle pour les collèges/lycées), impression de ces portraits sur des sacs donnés aux usagers, impression en format carte postale (en vue d'une distribution dans les supermarchés, lors de manifestations...), en format affichettes donnés aux partenaires, ... Cette initiative est alors l'occasion pour les usagers de s'approprier « leur » médiathèque, de faire connaître l'institution et de montrer toutes les activités qui peuvent y être pratiquées.



(source : *blog Bambou* [en ligne]. Disponible sur : <http://docmiop.wordpress.com/2010/07/28/la-miop-en-campagne/> )

<sup>18</sup>Annexe n°5 : photographies de la campagne de communication (p.42)

Enfin, s'appuyer sur d'autres structures pour développer la communication est également une bonne manière de diffuser au maximum les informations. A Nexon par exemple, les bibliothécaires travaillent en partenariat avec le cirque, le centre social, le musée et le foyer Dominique (pour les personnes handicapées) ; ainsi, à chaque nouvelle animation, des annonces sont faites dans l'ensemble de ces institutions (affiches, flyers), ce qui étend la communication à tous les secteurs. A Bellac, il serait donc possible de faire de même, en faisant de la publicité dans toutes les écoles de l'intercommunalité, au foyer logement, à l'hôpital, au centre de loisirs, au théâtre du Cloître, aux collèges et lycées...

Toutes ces méthodes de promotion peuvent être mises en place sur le réseau de lecture du Haut Limousin. Avoir un compte sur Facebook et Twitter permettrait aux adolescents, aux adultes, mais aussi aux professionnels d'autres structures de se tenir informés des activités du réseau. Ils pourraient aussi participer directement à la rédaction de quelques articles en publiant leurs propres avis, en commentant les publications : ils renforceraient ainsi la communication et prendraient part à la vie culturelle de la médiathèque. De plus, annoncer la programmation des animations à la radio locale, donner des flyers aux professeurs de chaque classe, utiliser le bulletin municipal, le site de la mairie et les panneaux de la ville pourraient compléter la communication déjà établie par les agents du réseau, à savoir la presse, le site Internet, les mails aux abonnés, les affiches et les tracts. Un grand nombre de personnes seraient ainsi informées des animations et autres manifestations mises en place sur le réseau.

### **3.2.2. Comment solliciter davantage les enfants et les adolescents ?**

Nous l'avons vu, les enfants sont largement concernés par les actions de communication du réseau, à travers le travail avec les écoles et notamment le prix « Je lis, j'élis ». Cependant, hors de ce partenariat scolaire, peu d'animations les sollicitent. Il en est de même pour les adolescents. Bien que les collections qui les visent soient régulièrement actualisées, il faut trouver d'autres moyens pour les fidéliser, pour qu'ils continuent de venir à la médiathèque de Bellac et sur les antennes quotidiennement.

Commençons par les enfants. Dans la plupart des bibliothèques que j'ai visité, l'animation ordinairement appelée « Heure du Conte » est consacrée aux lectures d'histoires dans le cadre de « Je lis, j'élis ». De plus, tout comme pour le réseau de lecture du Haut Limousin, le festival « Coquelicontes » est un élément récurrent dans la plupart de ces bibliothèques. Cependant, accueillir des spectacles professionnels hors du cadre de ce festival peut également aider à attirer du public sur le réseau. D'après Marion Audousset, responsable du réseau des médiathèques intercommunales des Monts de Châlus que j'ai rencontré à Bussière-Galant, les animations marchent d'autant plus pendant les petites vacances scolaires et les mercredis après-midi. Durant ces périodes, M<sup>elle</sup> Audousset fait venir des troupes professionnelles ; pour le spectacle de marionnettes « Jack et le haricot magique »

(par le Théâtre Carriole), cent quatre-vingt personnes étaient présentes au rendez-vous (il a même fallu refuser du monde). Le réseau des Monts de Châlus organise six à huit animations par an, telles que Coquelicot, des venues d'auteur, d'illustrateurs, des spectacles... sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. En période estivale, l'événement « Biblioplages » prend le relais : deux fois au cours du mois de juillet, sous un petit chapiteau, les bibliothécaires proposent une sélection de documents que les usagers peuvent emprunter directement et font des lectures d'histoires. La médiathèque de Saint-Yrieix-la-Perche propose également toutes sortes d'animations durant les vacances scolaires et y accueille énormément de personnes. A Nexon, en mars, la médiathèque organise une multitude de spectacles au quatre coins de la ville, en partenariat avec des institutions locales. Ainsi, plusieurs représentations, activités et ateliers manuels (comme des ateliers d'argile, des rencontres d'auteurs, des lectures de contes, des moments consacrés à des jeux de société...) sont réservés aux enfants et ont lieu à la médiathèque, au musée de la Terre, au foyer des jeunes et au centre social. Toutes ces activités sont sur le thème du Japon, d'où le nom de l'événement de cette année, « Nexon fait son Japon ».

Peut-être que les agents du réseau du Haut-Limousin pourraient également organiser quelques manifestations pendant les périodes de vacances : il est impossible de le faire toute l'année, en raison du grand nombre de classes qui vient presque chaque jour. Mais faire venir des spectacles professionnels, des conteurs, des illustrateurs, des auteurs... pourrait permettre de solliciter les enfants (et leurs parents) toute l'année, en dehors du cadre scolaire.

Un autre type d'animation serait à même de plaire aux petits, en leur faisant découvrir des œuvres tout en s'amusant. La chasse au trésor par exemple, permet de les distraire, de faire travailler leur imagination, de parcourir divers documents, d'étudier des thèmes particuliers, mais aussi de connaître davantage la bibliothèque.

*« Provoquer les réactions des usagers en maniant l'humour, en organisant des concours ou des chasses au trésor dans les collections [...] amène un public qui se fidélise et s'accroît rapidement, réagissant très favorablement à la combinaison du ludique et de la culture »<sup>19</sup>.*

Les enfants doivent chercher des indices dissimulés dans des documents et chaque indice mène au suivant ; ils peuvent être écrits sous forme d'énigmes, pour les stimuler davantage. Travailler sur un thème en particulier (comme les sciences, ou les contes, ...) est préférable, pour qu'il y est une cohérence dans l'activité. En cherchant ces messages cachés, les participants pourront manipuler une multitude de documents, parsemés dans l'ensemble des collections ; ainsi, ils seraient amenés à enquêter dans plusieurs sections de la médiathèque, y compris dans des rayonnages qu'ils n'inspectent jamais. Le mieux serait d'organiser ce genre d'activité de préférence aux moments où peu d'usagers viennent habituellement, pour que ceux-ci ne soient pas dérangés par le bruit.

---

<sup>19</sup> Jean-Marc Vidal. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.126

D'autres animations ponctuelles peuvent être organisées tout au long de l'année ; des expositions pourraient être mises en place, sur des thèmes qui seraient susceptibles de plaire aux enfants, mais aussi aux adolescents. Par exemple, les mangas rencontrent un grand succès en ce moment chez les jeunes, donc proposer des petites activités sur cette thématique pourraient les intéresser, tels que des ateliers d'écriture ou de dessins, des expositions et, pourquoi pas, des réalisations d'exposition. Le travail consisterait ici à demander l'aide des adolescents pour trouver et choisir un certain nombre de documents, pour sélectionner des informations afin de rédiger les textes informatifs... Durant la période estivale, organiser ce genre d'animation permettrait aux jeunes de participer à un événement culturel, de travailler sur un thème qui les passionne ou les touche (ce peut être aussi sur un sujet historique, social ou citoyen), tout en se divertissant.

A la bibliothèque municipale de Saint-Léonard de Noblat, les enfants et adolescents sont sollicités par le concours « Pocket Film » : comme me l'a expliqué la directrice, Mme Agnès Gastou, les jeunes (entre 10 et 18 ans) peuvent réaliser un film, grâce à un téléphone, une tablette ou un appareil photo et sont aidés par des animateurs durant plusieurs ateliers. Organisé par le Conseil Général via la Bibliothèque Départementale de Prêt, des ateliers scénario, réalisation et montage sont aussi proposés aux participants, afin de les aider à professionnaliser leur travail. La bibliothèque municipale et le collège-lycée de Saint-Léonard collaborent pour mener à bien cette activité. Mettre en place cette animation à Bellac pourrait fonctionner, puisqu'il y a plusieurs collèges et lycées dans la ville.

Enfin, une dernière idée peut être retenue pour solliciter les adolescents : comme j'ai pu l'observer au cours de mon stage, les jeunes s'intéressent à divers sujets (BD, mangas, œuvres classiques, thèmes politiques, historiques,...). Dans l'ouvrage « L'action culturelle en bibliothèque » dirigé par Bernard Huchet et Emmanuèle Payen, un chapitre est consacré aux adolescents et notamment, à leurs goûts en matière de lecture :

*« Dans son ouvrage Éloge de la lecture : la construction de soi, Michèle Petit analyse les différentes dimensions de la lecture : élaboration de son monde intérieur, appropriation, construction de soi, expérience de l'autre et du monde, questionnement existentiel, quête essentielles ... à la lumière d'entretiens qu'elle a réalisés auprès de jeunes qui témoignent de leur expérience de lecteur avec une acuité et une lucidité impressionnante. "Apprendre à sentir ce qu'on peut trouver de merveilleux dans ce petit format, ce petit volume ... Lire des histoires tout simplement, montrer qu'on peut rêver et qu'il y a des issues et que tout n'est pas figé. Qu'on inventa sa matière première, il faut avoir rêvé pour créer",<sup>20</sup> déclare Rhida. Ils disent à quel point certains livres ont profondément bouleversé leur manière de voir et ont eu pour eux une importance décisive »<sup>21</sup>.*

Ainsi, ma dernière idée consiste à proposer aux adolescents une sélection de livres qui seraient susceptibles de les toucher, éventuellement sous la forme d'un groupe de lecture. Là encore, ce type

---

<sup>20</sup> Michèle Petit, Éloge de la lecture, la construction de soi, Belin, 2002, p.43

<sup>21</sup> Bernard Huchet, Emmanuelle Payen. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2008, p.151

d'activité ne peut être organisé que pendant les vacances scolaires. Il faudrait leur soumettre plusieurs lectures et les réunir ensuite pour qu'ils en discutent. Cela pourrait mener à un développement du portail du réseau de lecture du Haut Limousin ; une partie pourrait être consacrée à cette animation et serait ouverte à leurs commentaires, leurs articles, augmentant ainsi les visites et dynamisant le site :

*« ils [les adolescents] bloguent, ils ont des doigts de fée, une agilité redoutable et une rapidité diabolique pour mettre à mal les ordinateurs, les détournant de leur fonction pour les transformer en espace de jeux, de communication en réseau dont ils raffolent, imposant leur mode de culture, leur bouche à oreille »<sup>22</sup>.*

Ainsi, de nombreuses activités pourraient être mises en place sur le réseau de lecture à destination des enfants et des adolescents, ce qui les solliciterait tout au long de l'année et pas uniquement dans un cadre scolaire, comme c'est déjà le cas.

### **3.2.3. Quelles animations proposer aux adultes ?**

*« Ce serait donc cela dont il est question lorsqu'on parle d'action culturelle. L'art d'organiser la rencontre, de favoriser la découverte, d'ouvrir des marges, de porter au débat, d'accompagner l'offre la plus exigeante et la plus précieuse selon un mode d'échange réciproque avec le public »<sup>23</sup>.*

Les adultes doivent aussi être concernés par les actions de communication du réseau de lecture, y compris à travers des animations. Tout comme pour les adolescents, des expositions ou une sorte de club de lecture (propositions d'œuvres menant à des débats) pourraient intéresser certains abonnés adultes. En ce moment, à la médiathèque de Bellac, l'exposition temporaire sur les éditions Rougerie satisfait un grand nombre de visiteurs. Il serait donc préférable de poursuivre ces initiatives : présenter des petites expositions peut toujours apporter un peu de nouveauté.

De plus, organiser des manifestations diverses peut montrer aux non-usagers que la bibliothèque est un lieu vivant et attirer ainsi de nouveaux lecteurs :

*« Proposer des règlements plus souples [...] est aussi un moyen de se défaire de cet encombrant sentiment de sacralité qui continue d'être associé aux bibliothèques. Désacraliser le lieu, c'est pouvoir autoriser de nouveaux usages et valoriser autrement les services offerts. [...] La bibliothèque est aussi un lieu de rencontre, de débats, de détente. [...] L'assouplissement du règlement constitue également un des aspects d'une politique plus large de diversification des publics. En effet, les interdits traditionnels maintiennent la bibliothèque dans une certaine ambiance studieuse, qui finalement, aussi confortable qu'elle puisse être, favorise l'entre soi. On suppose que ces interdits sont les bienvenus, parce que les habitués ont intériorisé les règles -mais ceux à qui elles ne conviennent pas choisissent simplement de ne pas venir. D'ailleurs, il arrive que des interdits excluent de manière implicite certains publics de la bibliothèque »<sup>24</sup>.*

<sup>22</sup> Bernard Huchet, Emmanuelle Payen. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2008, p.145

<sup>23</sup> Id., p.147

<sup>24</sup> Jean-Marc Vidal. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.82

« Des règlements plus souples » incluent des animations diverses ; elles ne faisaient pas partie des habitudes des bibliothèques il y a quelques années, mais sont largement développées aujourd'hui dans la plupart des structures. Ainsi, ceux qui fréquentaient les bibliothèques avant et en sont restés à leur image sérieuse et studieuse de temple du savoir peuvent dorénavant être séduits par l'ambiance animée et culturelle qui y règnent.

La bibliothèque de Saint-Léonard est encore une fois source d'inspiration en matière d'animation, puisqu'elle en propose pour tous les âges. Pour le public adulte, elle a notamment instauré l'activité « Un café des langues ». Des personnes qui souhaitent apprendre une langue étrangère rencontrent des natifs d'un autre pays et discutent ensemble autour d'un café. Ainsi, à Saint-Léonard, se réunissent un groupe d'anglais, un groupe d'italien et un groupe d'espagnol : des personnes originaires de ces pays (mais qui vivent à Saint-Léonard ou dans ses environs) accueillent des gens qui souhaitent apprendre ou se perfectionner dans la langue étrangère. En tout, cela représente vingt-cinq personnes ; ils se réunissent une fois par mois les samedis matins. La directrice de la bibliothèque est satisfaite de cette activité car elle permet à ceux qui se sentent exclus de la vie citoyenne à cause de la barrière de la langue de partager quelques instants avec d'autres individus. C'est aussi l'occasion pour les habitants de Saint-Léonard d'apprendre ou de réviser une langue étrangère. Pour tous, c'est la possibilité de faire de nouvelles rencontres, de nouer des liens d'amitié, ce qui est particulièrement important pour une ville située dans une zone rurale, où l'isolement social est un problème répandu. Une telle activité serait réalisable sur le réseau de la communauté de communes du Haut Limousin, où vivent un grand nombre de personnes étrangères, notamment des britanniques. La rencontre pourrait avoir lieu dans la salle d'animation, à l'étage, pour que le groupe soit tranquille pour discuter et ne gêne pas les usagers présents.

A Nexon, comme dit précédemment, l'équipe de la médiathèque a quant à elle choisi de créer de véritables partenariats avec des structures de la ville, au cours de l'événement « Nexon fait son Japon ». J'ai évoqué les spectacles pour enfants qui y étaient proposés, mais d'autres activités concernent aussi les adultes. Ainsi, ceux-ci peuvent assister à des ateliers tels que « découverte du bonsaï », « argile, votre jardin miniature japonais », « échange cuisine autour des sushis et makis »... Sur le territoire de la communauté de communes du Haut-Limousin, des partenariats avec diverses institutions seraient à envisager afin de mettre en place des animations, mais aussi pour s'appuyer sur leur propre politique de communication. Par exemple, une collaboration avec le théâtre du Cloître pourrait être envisagée, afin d'organiser des événements en commun et partager les mêmes outils et méthodes de communication. Les services sociaux pourraient aussi s'allier à l'équipe du réseau (bibliothécaires et bénévoles) pour organiser des ateliers divers, tels que réaliser un CV et une lettre de motivation (ce qui aiderait les lycéens et les demandeurs d'emploi), donner des cours de français (ou de perfectionnement, pour lutter contre l'illettrisme), des cours d'informatique... Ceci pourrait être



assuré par des bénévoles, sur les antennes, pour limiter la gêne envers les usagers de la médiathèque de Bellac.

D'autres animations attireraient du public à Bellac. Par exemple, comme la salle d'animation dispose d'un rétroprojecteur et d'un écran, des projections de films (ou documentaires, dessins animés...) pourraient être proposées de temps à autre ; cette pièce est aussi suffisamment grande pour accueillir des conférences, des cafés littéraires...

Ainsi, un grand nombre d'actions pourraient être mises en place sur l'ensemble du réseau de lecture du Haut Limousin, que ce soit à destination des enfants, des adolescents ou des adultes. Ces initiatives aideraient à attirer davantage de public, à fidéliser les lecteurs et à attirer les non-usagers. Pour ce faire, il faut revoir le plan de communication, que ce soit en développant les outils (comme le site Internet) et les méthodes (étendre au maximum la diffusion de l'information, dans tous les lieux possibles et s'unir avec d'autres structures pour proposer davantage d'activités). Il faut dynamiser le territoire, en tentant de séduire toutes les personnes possibles, de tous les âges, en proposant des animations pour tous.

## Conclusion

Il y a donc de nombreux éléments à développer au niveau de la communication. Un grand nombre d'entre eux ne pourra être effectué qu'avec une réorganisation du travail des cinq bibliothécaires ou mieux, avec la création d'un poste supplémentaire.

Ce travail reste théorique, comme il avait été prévu dès la définition du sujet lors d'une première rencontre avec M. Bacle et Mme Guiot en octobre 2013. Cependant, le but du stage est de concrétiser l'apprentissage que nous avons reçu durant le premier semestre de la licence professionnelle, en pratiquant et en expérimentant les missions quotidiennes des bibliothécaires (ou documentalistes). Parallèlement à cette étude sur la communication, chaque semaine, j'ai catalogué et équipé des documents, aidé au rangement des fonds et assuré plusieurs heures par jour l'accueil du public. L'objectif premier du stage est donc rempli : je me suis perfectionnée professionnellement et j'ai dorénavant la certitude de vouloir travailler à l'avenir dans le monde des bibliothèques. J'ai un Master de Lettres et plusieurs expériences en musées, étant attirée depuis toujours par une carrière dans le milieu culturel ; je désirais donc tenter cette année une expérience professionnelle en bibliothèque, secteur qui m'a toujours intéressé aussi. Je ne regrette pas mon choix, car j'ai réellement apprécié faire partie de l'équipe de la médiathèque de Bellac durant ces treize semaines. Ce sentiment a été réciproque puisque je retournerai à la médiathèque aux mois de juillet et août, pour un emploi saisonnier. Ce stage a répondu à toutes les attentes que j'avais en postulant à cette licence professionnelle.

## Références bibliographiques

### -Ouvrages :

BERTRANT Anne-Marie, BURGOS Martine, POISSENOT Claude, et al. *Les bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture.*. Paris : BPI Centre Pompidou, 2001, 286p.

EVANS Christophe. *Mener l'enquête : guide des études de publics en bibliothèque.* Villeurbanne ; Presses de l'Enssib, 2011, 159p. (collection « La boîte à outils »).

HUCHET Bernard, PAYEN Emmanuelle. *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2008, 319p. (collection « Bibliothèques »)

MIRIBEL, Marielle de. *Concevoir des documents de communication à l'intention du public.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2001, 287p. (collection « La boîte à outils ».)

Réseau intercommunal de lecture du Haut Limousin. *Rapport de synthèse.* Bellac : 2013, 19p.

VIDAL Jean-Marc. *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque : communiquer avec les publics.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), 2012, 180p. (collection « La boîte à outils »)

### -Colloques :

*Publics et usages des bibliothèques : un défi pour la coopération.* (24 mars 1998, Bibliothèque Nationale de France à Paris). Paris : Observatoire Permanent de la Lecture Publique, 1998, 206p.

*Les bibliothèques font leur pub : communication externe et promotion. Actes des XXIXème journées d'étude du C.E.B.R.A.L.* (Cercle d'études des bibliothécaires des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, 28-29 mai, Thuir). Thuir : Bibliothèque départementale des Pyrénées-Orientales, 1994. 95p.

### -Thèse électronique :

ALBARET Lucie. *Adolescents et bibliothèques : attentes et propositions* [en ligne]. Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur en bibliothèque. Villeurbanne : Enssib, 1998, 171p.

Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1585-adolescents-et-bibliotheques-attentes-et-propositions.pdf>

### -Thèse :

VANMARQUE Maité. *Une médiathèque pour tous : l'accessibilité de la future Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale Pau-Pyrénées.* Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur en bibliothèque. Villeurbanne : Enssib, 2007, 217p.

### **-Articles sur Internet :**

GALAUP Xavier. *Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ?* In : Bulletin des Bibliothèques de France, France. [en ligne].

Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0040-008> (page consultée le 17 mars 2014)

LE MEST Julie. *Médiation et valorisation des contenus en bibliothèque : stratégie en ligne et blogs dans les bibliothèques de Brest.* In : Bulletin des Bibliothèques de France, France. [en ligne].

Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0044-007> (page consultée le 17 mars 2014)

MOURLAN Sonia, BADION Magalie. *Le site internet de La Bibliothèque de Saint-Herblain : découverte, partage et médiation.* In : Bulletin des Bibliothèques de France, France. [en ligne].

Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-03-0061-009> (page consultée le 17 mars 2014)

*La MIOP en campagne.* In : Bambou, [s.l]. [en ligne].

Disponible sur : <http://docmiop.wordpress.com/2010/07/28/la-miop-en-campagne/> (page consultée le 31 mars 2014)

### **Sites Internet de bibliothèques :**

*Réseau intercommunal de lecture du Haut Limousin.* [en ligne].

Disponible sur: <http://cchl.e-sezhame.fr/s/index>

*Médiathèque Saint-Exupéry de Rochechouard.* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.rochechouart.com/mediatheque/>

*Médiathèque Markoff de Nexon.* [en ligne].

Disponible sur : <http://mediatheque.nexon.e-sezhame.fr/s/index>

*Médiathèque de Panazol.* [en ligne].

Disponible sur: <http://www.mediatheque-panazol.fr/>

*Bibliothèque Municipale de Saint-Léonard-de-Noblat.* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.bibliotheque-st-leonard-de-noblat.fr/s/index>

*Bibliothèque Médiathèque de Saint-Yrieix-la-Perche.* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.saint-yrieix.fr/culture-3/bibliotheque-mediatheque/>

*Médiathèque intercommunale du Père Castor, à Meuzac.* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.perecastor.fr/>

## Table des annexes

Annexe n°1 : photographies de la médiathèque Jean Giraudoux .....	38
Annexe n°2 : marque-page et guide du lecteur du réseau du Haut Limousin .....	39
Annexe n°3 : article du Populaire du Centre .....	40
Annexe n°4 : chronique de la médiathèque de Rochechouard .....	41
Annexe n°5 : campagne de communication de la médiathèque de Rochechouard .....	42

## Annexe n°1 : Photographies de la médiathèque Jean Giraudoux (Clémentine Fougeras)



L'entrée de la médiathèque (avec les périodiques et la banque de prêt que l'on aperçoit à droite)



L'espace multimédia (avec le rayonnage des CD à gauche et une partie du fonds adulte au centre)



Exemple de signalétique



La terrasse de la salle d'animation



Vue d'ensemble du rez-de-chaussée  
(l'espace jeunesse à gauche ; l'espace multimédia à droite ;  
la seconde salle, avec la section adulte au fond)



Les documentaires du secteur adulte  
et la terrasse

# Annexe n°2 :

Recto du marque-page

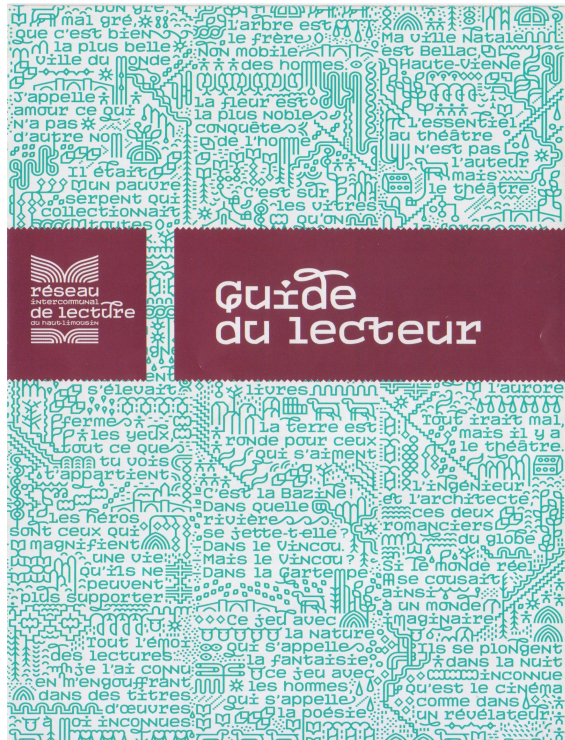
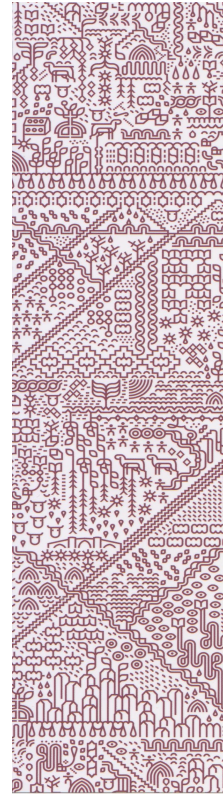
réseau  
INTERCOMMUNAL  
de lecture  
du Haut-Limousin

12 avenue Jean Jaurès  
B.P. 29 - 87 300 - Bellac  
T 05 55 60 69 33  
E. mediatcdchl@gmail.com

http://cchl.e-sezham.e.fr

Bellac  
Berneuil  
Blanzac  
Blond  
Bussière-Boffy  
Bussière-Poitevine  
Cieux  
Gajoubert  
Mézières-sur-Issoire  
Montrol-Sénard  
Mortemart  
Nouic  
Peyrat-de-Bellac  
Saint-Barbant  
Saint-Bonnet-de-Bellac  
Saint-Martial-sur-Isop  
Saint-Junien-les-Combes  
Saint-Ouen-sur-Gartempe

Verso du marque-page



Couverture du guide du lecteur

LE RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE DU HAUT-LIMOUSIN EST COMPOSÉ D'UNE MÉDIATHÈQUE TÊTE DE RÉSEAU À BELLAC, DE TROIS ANTENNES ET DE DIX POINTS-LECTURE.

CE RÉSEAU VOUS PERMET D'AVOIR ACCÈS À UN LARGE CHOIX DE DOCUMENTS, IMPRIMÉS OU AUDIOVISUELS, QUELQUE SOIT LE LIEU OÙ VOUS VOUS INSCRIVEZ. VOUS POURREZ EMPRUNTER ET RENDRE VOS DOCUMENTS DANS N'IMPORTE QUEL POINT DE LECTURE DU RÉSEAU.

### les antennes

**Médiathèque Ferdinand Duchêne | Bussière-Poitevine**  
 >>> 05 55 68 37 46  
 mercredi 10h/12h, vendredi 14h/17h, samedi 10h/12h

**Médiathèque Paule Lavergne | Mézières-sur-Issoire**  
 >>> 05 55 47 63 82  
 mardi 10h/12h, mercredi 14h/18h, jeudi 14h/17h, samedi 10h/12h

**Médiathèque René Rougerie | Nouic**  
 >>> 09 62 13 50 99  
 mardi 14h/17h, mercredi 15h/18h, vendredi 16h30/19h, samedi 10h/12h

Un professionnel se déplace chaque jour sur l'une des antennes du réseau de lecture et une équipe de BENEVOLES assurement d'autres horaires d'ouverture de façon à permettre au plus grand nombre de fréquenter ces structures.

### permanence professionnelle

**BUSSIÈRE-POITEVINE |** le vendredi de 14h à 17h  
**MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE |** le jeudi de 14h à 17h  
**NOUIC |** le mardi de 14h à 17h  
 ... et un SAMEDI par mois de 10h à 12h.

### les points lecture

mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
10h à 17h	10h à 18h	10h à 12h	10h à 17h	10h à 16h

**Médiathèque de Bellac**  
 12 place du Palais - 87 300 BELLAC  
 Tél. : 05 55 60 69 33  
 mediathautlimousin@gmail.com

Berneuil | 05 55 68 08 03  
 Blanzac | 05 55 68 71 63  
 Blond | 05 55 68 14 02  
 Bussière-Boffy | 05 55 68 31 21  
 Cieux | 05 55 04 30 28  
 Gajoubert | 05 55 68 31 97  
 Montrol-Sénard | 05 55 68 12 06  
 Peyrat-de-Bellac | 05 55 68 11 08  
 Saint-Bonnet-de-Bellac | 05 55 60 02 03  
 Saint-Junien-les-Combes | 05 55 68 13 53  
 Saint-Ouen-sur-Gartempe | 05 55 68 10 12

Vous pouvez directement vous renseigner auprès des points-lecture pour toute information concernant les horaires d'ouverture.

Une partie de l'intérieur du guide du lecteur

## Bellac → Vivre sa ville

**MÉDIATHÈQUE** ■ Une lecture-rencontre enrichissante avec Yann Fastier à la médiathèque Jean-Giraudoux

# Un auteur, pour des pages interactives

**Un auteur, son livre, une rencontre en petit comité, des réflexions... Voici un bel exemple d'une médiathèque intercommunale qui devient interactive.**

Maurice et Clémentine Fougeras

La médiathèque de Bellac a accueilli samedi l'auteur Yann Fastier pour une lecture-rencontre organisée autour de la parution de son nouveau livre. Connue pour ses multiples ouvrages consacrés à l'édition jeunesse, cet illustrateur-auteur-éditeur-bibliothécaire s'essaimait dorénavant à un genre qu'il n'a jusqu'alors pas expérimenté, la science-fiction pour adolescents. Il a ainsi présenté au public son nouveau roman, intitulé "La Volte" (publié aux Éditions Talents Hauts), mélange de récit d'aventures et de heroic fantasy, qu'il décrit lui-même comme appartenant au concept « steampunk », c'est-à-dire « une branche de la science-fiction », donnant à son livre un côté « Jules Verne dopé à l'adrénaline ». Après avoir consacré plusieurs années aux enfants à travers ses illustra-



**DIMENSION.** "La Volte", le livre de science-fiction de Yann Fastier devient encore plus réel avec les commentaires de l'auteur.

ne salle d'audience du tribunal, bâtiment qui a été entièrement réhabilité pour accueillir une partie de la collection du réseau intercommunal de lecture du Haut Limousin.

Pari réussi pour Yann Fastier qui a donc tenté pour la première fois d'écrire une œuvre de science-fiction. Les personnes présentes ont été conquises par les lectures de quelques passages ; l'un des jeunes garçons du public a même exprimé un grand « ouf » de soulagement lorsqu'il a su que l'ouvrage était disponible à la médiathèque de Bellac.

### Au bout de ses idées

Lors de ce tout premier événement de promotion pour son roman "La Volte", l'auteur a eu l'occasion de présenter plusieurs de ses ouvrages jeunesse tels que "Les Ailes de la Liberté" (paru dans un exemplaire de la revue "Je bouquine"), ou "Néandertal (et des poussières)". Outre sa carrière d'auteur et d'illustrateur jeunesse, il a également évoqué son travail en tant qu'éditeur, en mentionnant les multiples projets qu'il a menés à terme (comme le livre "Dog 0") et les nombreuses perspectives de parutions qui verront le jour prochainement.

Par exemple, lors d'une vaste campagne de réédition des écrits de Georges Magnane (dont la plupart n'est plus disponible en France aujourd'hui), les éditions "On verra bien" dont fait partie Yann Fastier publieront l'œuvre nommée "Des animaux farouches".

Entre ses textes pour enfants, pour adolescents, pour adultes déjà parus et ses projets à venir, Yann Fastier n'a pas fini sa conquête des lecteurs en tout genre...



**Rencontre avec Jean-Michel Doumeix, maire, et Pierre Bacle, directeur de la médiathèque**



## Annexe n°4 : Chronique de la médiathèque de Rochechouard

(source : Site internet de la médiathèque de Rochechouard [en ligne]. Par Isabelle, posté en mars 2014)

### « Le Club des Cinq à la médiathèque !

Prenez une gamine aux cheveux raides et aux guiboles maigrichonnes qui commence sa vie dans un pavillon de la banlieue parisienne à l'époque où il n'y avait déjà plus de cerises dans sa résidence appelée La Cerisaie. Une gamine élevée sans télé, qui avait un grand frère boulimique de lecture et qui, du coup, un peu par mimétisme et beaucoup pour occuper ses soirées, s'est très tôt plongée dans la lecture. Une gamine qui n'avait pas l'impression que ses parents achetaient beaucoup de livres, alors qu'il y en avait toujours à lire à la maison. Une gamine à qui, un jour, on a prêté un Club des Cinq.

Et voilà comment ma vie de lectrice a commencé.

Et voilà peut-être comment ma vie future s'est inscrite quelque part au fond de mon cerveau.

Je crois que je les ai tous lus. Il n'y avait pas encore de bibliothèque dans ma ville (on s'éclairait à la bougie et on chassait l'auroch pour manger) (Si vous voulez pleurer dans vos chaumières en lisant ce truc, allez-y, j'adore ça) et à chaque fois qu'on allait faire les courses, je tannais ma mère pour qu'on passe par la librairie. Je l'entends encore me dire « d'accord, mais plus un Club des Cinq ! ». Autorité zéro, je gagnais à tous les coups !

Elle a failli m'avoir avec la Comtesse de Ségur car j'avais dévoré ses Malheurs de Sophie, mais parenthèse refermée je suis vite retournée chez les 5 autres.

Et puis j'ai lu les livres de mon frère : Troyat... Pagnol... Exbrayat. C'était bel et bien parti.

Et puis j'ai grandi suffisamment pour avoir des enfants à qui j'ai lu beaucoup de livres. Quand ma fille a eu 7 ou 8 ans, je lui ai passé Les Malheurs de Sophie en lui disant tout le bien que j'avais pensé de ce livre quand j'avais son âge. Alors, encore obéissante, elle l'a commencé pour me dire très vite que mon bouquin était franchement nul ! Outrée et à deux doigts de l'abandonner à l'orphelinat du coin j'ai discrètement jeté à nouveau mes yeux dans ce livre pour me rendre compte que mon effrontée de fille n'avait pas tort, le truc avait vieilli.

Là où elle m'a franchement énervée c'est quand, quelques jours plus tard et cherchant à me racheter une crédibilité, j'ai tenté de lui faire lire un Club des Cinq (là, j'étais sûre !), elle a eu la même sentence.

J'ai remballé mes conseils et je l'ai laissée grandir comme elle voulait.

Et puis j'ai encore grandi et je suis devenue bibliothécaire. Jamais au grand jamais je n'ai parlé de mes amours littéraires de petite fille aux enfants qui me demandaient des conseils. J'avais compris la leçon et découvert entretemps (fort heureusement) des milliers d'auteurs incroyablement géniaux.

Jusqu'à il y a quelques mois, quand une gamine me demande si je n'avais pas des Club des Cinq !!!! Je tombe à la renverse, lui fais répéter, regarde si y'a pas une caméra cachée, lui redemande si elle parle bien des livres avec Dagobert et écrits par Enyd Blyton. « Ben oui » fut sa réponse. Le pire, c'est que cette adorable petite fille avait des copains et des copines et qu'ils furent 3 à m'en réclamer.

Alors je m'exécute fissa et je viens d'acheter 3 titres pour la médiathèque.

Je sais depuis que la série passe en dessins animés sur je ne sais quelle chaîne et que c'est sûrement ça qui a relancé la mode (et malheureusement pas une maman plus respectée et tenace que moi).

Tant pis, la mode est un éternel recommencement. Demain, je viens avec mon sous-pull en acrylique orange qui gratte ».

## Annexe n°5 : photographies de la campagne de communication de la MIOP

(source : *blog Bambou* [en ligne]. Disponible sur : <http://docmiop.wordpress.com/2010/07/28/la-miop-en-campagne/> )



**Clémentine FOUGERAS**

**A la découverte du réseau intercommunal de lecture**

**du Haut Limousin :**

**Analyse de la communication et**

**propositions d'actions pour la renforcer.**

Résumé :

Le réseau intercommunal du Haut Limousin est composé d'une médiathèque centrale (située à Bellac), de trois autres médiathèques (à Nouic, Bussière-Poitevine et Mézières-sur-Issoire) et d'une dizaine de points lecture. Cette étude porte sur la communication actuelle et sur les évolutions que celle-ci pourrait connaître, notamment à travers un développement d'actions de communication quotidienne et d'animations intergénérationnelles.

Mots-clés : réseau intercommunal ; lecture publique ; communication ; animation ; médiathèque ; bibliothèque ; publics des bibliothèques ; non-usagers ; actions de communication

Abstract :

The intermunicipal network of the Haut Limousin is composed of a central library (in Bellac), of three others libraries (in Nouic, Bussière-Poitevine and Mézières-sur-Issoire) and of about ten points reading. This study concerns the current communication and the evolutions which this one could know, in particular through a development of communications actions daily and of intergenerational animations.

Keywords : intermunicipal network ; public reading ; communication ; animation ; library ; publics in library ; no-user ; communications actions